

Mgr Lefebvre explique l'extrême-onction

Publié le 12 novembre 2021 · Mgr Marcel Lefebvre · 4 min de lecture



Le sens pastoral de Mgr Lefebvre met à la portée de tous les fidèles la doctrine de l'Eglise sur ce sacrement.

Il arrive souvent que les gens soient effrayés par l'extrême-onction. Beaucoup de personnes pensent tout de suite à la mort dès qu'on leur parle d'extrême-onction. Et souvent l'entourage du malade est plus effrayé que le malade lui-même.

Qui sont ceux à qui l'extrême-onction doit être administrée ? C'est une chose importante à rappeler parce que des erreurs sont fréquentes maintenant à ce sujet. L'extrême-onction doit se donner à un malade et pour une maladie qui, éventuellement, peut le mener à la mort. Le concile de Trente stipule : « Il convient d'apprendre aux fidèles qu'il y a un certain nombre de personnes auxquelles il n'est pas permis d'administrer ce sacrement, bien qu'il ait été institué pour tous les chrétiens sans exception. Et d'abord, on ne peut le donner à ceux qui sont en bonne santé. Les

paroles de l'Apôtre saint Jacques sont formelles : "Si quelqu'un est malade parmi vous." (Jc 5, 14) Mais d'un autre côté la raison elle-même nous le montre, puisque ce sacrement a été institué pour servir de remède non seulement à l'âme mais aussi au corps^[1]. »

Un des effets du sacrement de l'extrême-onction est donc non seulement de rendre la santé à l'âme, d'effacer les péchés, mais aussi de donner la santé au corps. C'est écrit textuellement dans le discours de saint Jacques : « Si quelqu'un est malade parmi vous, qu'il fasse venir les prêtres de l'Église. Qu'ils prient sur lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur, et la prière de la foi sauvera le malade et le Seigneur le soulagera » (Jc 5, 14-15), le Seigneur le soulagera même dans son corps.

De fait, il est courant que des malades éprouvent vraiment un renouveau de santé après le sacrement de l'extrême-onction. Il y en a beaucoup qui sont en très bonne santé maintenant parmi ceux qui l'ont reçu, mais, même quand cet état ne dure pas, le bon Dieu permet ainsi au mourant de faire vraiment l'offrande de sa vie, consciemment et courageusement.

En tout cas, l'un des premiers effets, c'est de remettre les péchés. Un autre effet, c'est de donner la paix de l'âme. « Rien n'est plus propre à faire rentrer l'âme dans la tranquillité à l'heure de la mort, que d'éloigner d'elle toute tristesse, de lui faire attendre avec un cœur plein de joie la venue du Seigneur, et de la disposer à lui rendre volontiers le dépôt qui lui était confié, dès qu'il le redemandera. Et précisément l'extrême-onction possède la vertu de délivrer les fidèles de cette anxiété, et de remplir leurs cœurs d'une pieuse et sainte joie^[2]. »

Cette paix de l'âme lui vient de ce que le sacrement chasse les idées, les imaginations, les craintes, les anxiétés que le démon cherche à donner à l'âme. Avant la mort, le démon cherche à faire croire à l'âme qu'elle va être damnée. Il fait tout pour susciter en elle des sentiments qui peuvent la faire pécher et la mettre de nouveau sous son emprise, mais, « avec l'extrême-onction, (...) l'espérance (...) relève le courage du malade, qui se sent rassuré, et qui supporte dès lors avec plus de patience et de force les douleurs qu'il endure, de même qu'il évite plus aisément les pièges et les artifices du démon qui cherche à le perdre^[3]. »

Alors, vu tous les effets merveilleux de ce sacrement, nous ne devons pas attendre que le malade soit dans le coma, pour le lui donner.

Quand je pense à tous ces mourants qui ont reçu un prêtre qui est venu leur apporter la consolation du sacrement de l'extrême-onction, la consolation de la communion, du viatique. Ces âmes ont été consolées et préparées à recevoir la grâce de la persévérance finale.

Source : [Le Phare breton n°14](#)

Notes de bas de page

1. *Catéchisme du concile de Trente*, Dominique Martin Morin, 1991, ch. 25, § 2, p. 297.

2. *Ibid.*, p. 301.

3. *Ibid.*, p. 301.

Source : laportelatine.org/formation/catechisme/mgr-lefebvre-explique-lextreme-onction

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France